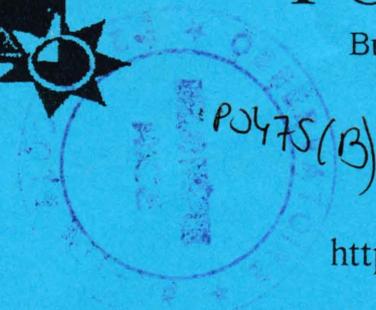


FORMULE EXPRESS

Bulletin interne d'informations Calern-Grasse-Nice
Service de la communication - poste 3004

Observatoire de la Côte d'Azur



Bulletin n° 204 du 5 Juin 1988
<http://www.obs-nice.fr/fe/fexpress.html>

Lundi	8 Juin	10h – Calern	Réunion Nuit Coupoles Ouvertes
Mardi	9 Juin	9h30 – Nice – P.M.	Conseil Département FRESNEL
Mardi	9 Juin	14h – Nice – NEF	Séminaire A.M. Hubert « <i>Pulsations non radiales et activités dans les étoiles Be</i> ».
Vendredi	12 Juin	10h30 – Nice – PHC	Séminaire Dr. A. Sain « <i>Turbulence and Multiscaling in the Randomly Forced Navier Stokes Equation</i> »
Vendredi	12 Juin	14h – Nice – NEF	Séminaire A. Moffat « <i>Spectropolarimétrie d'étoiles chaudes</i> »
Lundi	15 Juin	14h – Nice – NEF	Conseil d'Administration de PERSAN
Lundi	15 Juin	10h – Nice – P.M.	Réunion de la Cellule Vie Scientifique de l'OCA
Mardi	16 Juin	14h – Nice – NEF	Séminaire J. Pacheco « <i>Gamma Ray Bursts : Une lumière à la fin d'un tunnel ?</i> »
Mercredi	17 Juin	15h - Roquevignon	Séminaire N. Epchtein « <i>l'exploration du ciel à grande échelle dans l'infrarouge</i> ».
Mardi	23 Juin	10h30 – Nice	Visite de représentants du Conseil Régional et du CNRS
Mercredi	24 Juin	Nice – NEF	Conseil d'Administration de l'OCA (Voir communiqué)
Jeudi	25 Juin	Nice – NEF	Remise de la Médaille de l'ADION
Jeudi	25 Juin	14h – Nice – P.H.C.	Comité Hygiène et Sécurité
Samedi	27 Juin	Plateau de Calern	Nuit des Coupoles Ouvertes http://www.rc.obs-azur.fr/general/coupsafr.htm
Mardi au Vendredi	30 Juin au 3 Juillet 1998	Saint Jean Cap Ferrat	7 ^{ème} Conférence Européenne de Turbulence organisée par l'OCA : http://www.obs-nice.fr/etc7

Communiqué du Directeur de l'OCA

Je remercie chaleureusement tous les personnels qui ont, par leur disponibilité et leur dévouement, contribué à l'organisation des 10 ans de l'OCA et à la réussite de cette journée.

Convivialités

Oyez Oyez : Un distributeur de boissons fraîches et de petits en-cas est installé au CION, près de la cafétéria. Le prix est de 5 Frs.

Demande de Stage (dossier au secrétariat)

Mademoiselle LARDIER Mélody, école Supérieure de Physique de Strasbourg, cherche stage de 2 ou 3 mois à compter du 1^{er} Juillet.

Avis de Recherche

Le classeur contenant tous les numéros de formule express, depuis sa création. A été égaré. Forte récompense à celui ou celle qui le ramènera complet. Danielle BENOTTO

**VACANCE DE POSTE DE DIRECTEUR
DE L'OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR
(Communiqué des membres de la Commission)**

La fonction de Directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur à Nice, Grasse et Calern, sera vacante à compter du mois d'avril 1999. Une commission chargée de susciter et de recueillir des candidatures pour pourvoir cette fonction a été constituée. Elle est composée de:

M. C. DELMAS (33) 04 93 40 53 39 Delmas@obs-azur.fr
Mme A. POUQUET (33) 04 92 00 30 57 Pouquet@obs-nice.fr
M. C. POLLAS (33) 04 93 40 54 37 Pollas@obs-azur.fr
M. Y. RABBIA (33) 04 93 40 53 59 Rabbia@obs-azur.fr
M. J.C. VALTIER (président) 33) 04 92 00 30 69 Valtier@obs-nice.fr

"Le directeur de l'Observatoire est nommé pour une durée de cinq ans, immédiatement renouvelable une fois, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis du conseil d'administration.

Il est choisi parmi les astronomes ou les professeurs d'université et les autres personnels appartenant à des catégories assimilées, en application de l'article 5 du décret n ° 87-31 du 20 janvier 1987, relevant de disciplines correspondant aux missions de l'Observatoire."

Ces missions comprennent l'Astronomie, la Géodynamique spatiale et la Physique pour l'Astrophysique.

Les membres de la commission se tiennent à la disposition de tout collègue pour l'entretenir du contenu de la fonction de Directeur de l'O.C.A., ou répondre à toute question relative à cet appel à candidature.

Dans la phase exploratoire actuelle à caractère strictement confidentiel, aucune condition concernant la nationalité ou le statut n'est envisagée. On devra par la suite analyser cas par cas les incidences éventuelles.

Notes de Service

98/004 - du 4 juin 1998 – Le Directeur

Objet : Visite de groupes sur le domaine de l'Observatoire de la Côte d'Azur

A compter de ce jour, aucune visite de groupes, quelle qu'elle soit, ne sera plus admise sans l'autorisation préalable du Directeur de l'Etablissement.

Les demandes d'autorisation écrites devront me parvenir au moins quinze jours avant la date envisagée de tout projet de visite.

Aucune entrée ne sera admise sans accord écrit du directeur.

098/005 – du 4 juin 1998 – Le Directeur

Objet : Courrier Interne

Les modalités de correspondance interne de l'Etablissement, sauf cas très particulier, doivent rester les moins onéreuses.

En conséquence, je demande que les enveloppes avec logo et les papiers avec en-tête de l'OCA ne soient pas utilisés à cette fin.

Commandés spécifiquement à un imprimeur, ces fournitures doivent être réservées aux utilisations adéquates.

98/006 du 5 juin – Francine Perry

Objet : Lettres et documents soumis à la signature du Directeur

J'attire votre attention sur la nécessité d'écrire de manière exhaustive les prénom et nom patronyme du Directeur sur tout document soumis à sa signature.

J.A. de FREITAS PACHECO

Merci à tous d'y veiller auprès de vos collaborateurs.